



Les Canadiens contribuent à un monde meilleur en Afghanistan

Septembre 2006

Cahier d'information

Canada



Table des matières

Renseignements généraux

- Survol 1
- Histoire contemporaine de l’Afghanistan 2
- Relations entre le Canada et l’Afghanistan 3
- Réaction du Canada à la résolution 1386 du Conseil de sécurité de l’ONU 3
- Sur la voie de la démocratie : l’Accord de Bonn 4
- Le Pacte pour l’Afghanistan et la Stratégie de développement national de l’Afghanistan 5
- Progrès réalisés en Afghanistan : la contribution du Canada 7
- Afghanistan (fiche technique) 15

Notices biographiques – Afghanistan

- Le président de l’Afghanistan, M. Hamid Karzaï 16
- Le ministre des Finances, M. Anwar-ul-Haq Ahadi 16
- Le ministre de l’Éducation, M. Mohammad Hanif Atmar 17
- La ministre de la Condition féminine, M^{me} Hosna Banu Ghazanfar 17
- Le conseiller à la sécurité nationale, M. Zalmaï Rassoul 17
- Le ministre des Affaires étrangères, M. Ranguine Dadfar Spanta 18
- Le ministre de l’Aménagement et du Développement ruraux, M. Mohammed Ehsan Zia 18

Notices biographiques – Canada

- Le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper 19
- Le ministre des Affaires étrangères et ministre de
l’Agence de promotion économique du Canada atlantique, M. Peter MacKay 19
- Le ministre de la Défense nationale, M. Gordon O’Connor 20
- La ministre de la Coopération internationale, M^{me} Josée Verner 20

Annexes

- Annexe I : Participants à la Conférence de Londres sur l’Afghanistan 21
- Annexe II : Pays fournissant des troupes à la Force internationale d’assistance
à la sécurité en Afghanistan 23
- Annexe III : Aide canadienne au développement en Afghanistan – Projets en cours 24
- Annexe IV : Aide canadienne au développement en Afghanistan –
Sélection de projets achevés 29

Renseignements généraux

Survol

De concert avec les Nations Unies et l'OTAN ainsi que de nombreux autres pays, le Canada assure la sécurité, la stabilité et l'assistance nécessaires afin d'effectuer la reconstruction et le développement systématique de l'Afghanistan après des décennies de conflit. Il est présent dans le pays à la demande du gouvernement légitime et élu démocratiquement de Kaboul.

L'Afghanistan, le Canada et ses alliés internationaux agissent en partenariat dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan, qui est un processus, ou plan intégré, établissant des objectifs quinquennaux particuliers ainsi que des méthodes destinées à mesurer les progrès accomplis en vue de leur réalisation. Ces objectifs, qui comprennent une hausse de 20 p. 100 du taux d'emploi des femmes, une réduction de 70 p. 100 des zones contaminées par des mines terrestres et la mise sur pied d'une armée nationale et d'une force de police, aideront la population du pays à vivre dans la paix et la stabilité.

La mission de maintien de la paix en Afghanistan n'est pas conventionnelle, ni ne l'a jamais été. Il n'y a aucun accord de cessez-le-feu à mettre en œuvre, pas plus que de règlement de paix à faire respecter, car ni les talibans ni Al-Qaïda ne sont intéressés au genre de paix qui serait acceptable au peuple afghan. Les insurgés ne cherchent qu'à imposer leur volonté en minant la légitimité du gouvernement central et de ses partenaires internationaux. Ils ne prennent pas uniquement les écoles, les bureaux gouvernementaux et les hôpitaux pour cibles, mais aussi les enseignants, les

fonctionnaires et les médecins qui y travaillent, tout comme les citoyens qui vont y chercher des services. Les attaques perpétrées par les rebelles contre civils et militaires ont entraîné des pertes de vies tant chez les Afghans que chez les Canadiens.

L'Afghanistan est donc une démocratie fragile, et c'est pourquoi une présence militaire internationale s'impose toujours afin de soutenir le Pacte pour l'Afghanistan tout en consolidant et en étendant l'autorité du gouvernement partout au pays.

Le Canada est fier d'appuyer les initiatives internationales en offrant sa participation à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dont le mandat vient de l'ONU et qui est dirigée par l'OTAN.

La participation du Canada s'appuie sur les valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des filles. La reconstruction d'un pays ruiné est cependant un processus lent et complexe, surtout après deux décennies d'oppression, de terreur, de conflit, de sécheresse et de pauvreté.

Le nouveau gouvernement du Canada a annoncé le 17 mai 2006 qu'il entendait maintenir le niveau d'aide au développement, qui est de l'ordre de 100 millions de dollars par année, et ce jusqu'en 2011. Cet engagement porte l'aide financière canadienne promise depuis 2001 pour la reconstruction de l'Afghanistan, en excluant les coûts associés aux opérations militaires, à près de 1 milliard de dollars. Il s'agit de la plus importante concentration de ressources canadiennes investies à l'étranger. Le Canada se classe ainsi parmi

les cinq premiers donateurs bilatéraux en aide étrangère à l'Afghanistan.

Les investissements du Canada ont aidé le gouvernement afghan à accomplir des progrès considérables depuis la chute des talibans. Par exemple, les femmes peuvent maintenant emprunter de l'argent en se prévalant du programme de microcrédit soutenu par le Canada, grâce auquel elles peuvent démarrer de petites entreprises. La Constitution de l'Afghanistan protège les droits de tous les citoyens. Que ce soit par des projets de financement pour des puits, des routes, des écoles et des cliniques médicales, ou en aidant la population à mettre sur pied des programmes d'emploi ou des institutions de gouvernance, le Canada est sur place pour aider les Afghans à jeter les bases de leur autonomie politique, afin qu'ils puissent vivre sans avoir à recourir au même soutien qu'offre actuellement la communauté internationale.

Histoire contemporaine de l'Afghanistan

L'Afghanistan obtient son indépendance de la Grande-Bretagne en 1919. De 1933 à 1973, le pays connaît une période de stabilité relative sous le règne du roi Zaher Chah. Durant une visite du roi en Italie, en 1973, le beau-frère de celui-ci, Sardar Mohammed Daoud, renverse le régime monarchique pour mettre en place un gouvernement républicain. En 1978, survient un autre coup d'État, celui-ci orchestré par les communistes. Un an plus tard, les troupes soviétiques envahissent le pays afin de stabiliser le régime communiste chancelant. Les Soviétiques retirent leurs troupes dix ans plus tard, chassés par le combat sans merci mené par les moudjahidines, qui sont appuyés par la communauté internationale. La vacance du pouvoir entraînée par la chute

du régime communiste en 1992 conduit à une guerre civile entre factions rebelles. Les talibans, un groupe religieux d'extrême droite, apparaissent en 1994 et, quatre ans plus tard, contrôlent 70 p. 100 du pays, dont la capitale Kaboul. L'Alliance du Nord, une coalition militaro-politique soutenue par l'Iran et la Russie jusqu'en septembre 2001, occupe le reste du pays.

Le régime taliban impose oppression et violence à la population afghane; les droits fondamentaux de tous les habitants sont systématiquement violés et les femmes en particulier sont traitées sans ménagement. Les filles ne peuvent fréquenter l'école, tandis que les femmes n'avaient plus le droit de travailler à l'extérieur de la maison. Il en résulte un taux élevé d'analphabétisme et de pauvreté, notamment dans les régions rurales. La musique et la télévision sont bannies, tout comme les symboles et les notions associés à l'Occident, comme la démocratie. Les talibans maintiennent leur hégémonie par les prêches dans les mosquées ainsi qu'en réprimant violemment ceux qui n'adhèrent pas à leur idéologie.

Cette atmosphère malsaine, le fruit de deux décennies de conflit et d'une interprétation extrémiste de l'islam, qui légitimise la violence en tant qu'outil politique, attire des terroristes de l'étranger qui partagent les vues des talibans. Al-Qaïda ainsi que des réseaux terroristes associés, attirés par les talibans, sont chassés de leurs bases ailleurs dans le monde et sont hébergés en toute sécurité par le gouvernement afghan. Ils utilisent l'Afghanistan comme point de transit en vue de se préparer à engager le combat contre leurs ennemis au Moyen-Orient et dans les pays de l'Ouest.

Dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis, de concert avec leurs autres partenaires internationaux (dont le

Canada) et les factions d'opposition afghanes, et conformément à la Charte de l'ONU, envoient leurs troupes en Afghanistan et renversent le régime taliban. Plus tard la même année, les leaders afghans se réunissent à Bonn, en Allemagne, et conviennent d'un plan destiné à mettre en place une nouvelle structure gouvernementale, avec Hamid Karzaï en tant que chef intérimaire.

Relations entre le Canada et l'Afghanistan

Pendant de nombreuses années, le Canada a axé ses activités en Afghanistan sur l'envoi d'aide humanitaire et d'aide au développement, que ce soit par des voies bilatérales ou multilatérales. Le gouvernement réagissait à la guerre civile et à des catastrophes naturelles par l'entremise des Nations Unies, de la Banque mondiale, des ONG et d'autres partenaires.

Les relations diplomatiques sont établies en 1968 afin de faciliter les initiatives canadiennes, mais sont rompues à la suite de l'invasion soviétique en 1979. Ces relations ne sont pas rétablies sous aucun des régimes au pouvoir après le retrait soviétique en 1989 jusqu'à la nomination du gouvernement intérimaire du président Karzaï. Le Canada rouvre alors son ambassade à Kaboul en septembre 2003.

À présent, le Canada œuvre dans un contexte multilatéral, c'est-à-dire de concert avec l'Assemblée générale des Nations Unies, la Commission des droits de l'homme de l'ONU, la Commission du statut de la femme de la même organisation, afin que la situation des droits de la personne en Afghanistan jouisse de toute la considération voulue par la communauté internationale.

Les diplomates canadiens travaillent au sein d'autres organisations afin d'appuyer les initiatives en Afghanistan, notamment à l'OTAN, au G8 et au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Par l'entremise de ses ambassades et hauts-commissariats, le Canada engage le dialogue avec des partenaires régionaux afin de promouvoir la coopération sur les questions liées à la sécurité et au développement économique. Le gouvernement travaille également en étroite collaboration avec l'ambassade de l'Afghanistan au Canada.

Plus de 70 agents des Affaires étrangères sont à l'œuvre en Afghanistan, tant à l'Administration centrale qu'à l'étranger. En août 2006, l'ambassade de Kaboul comptait 24 employés canadiens et 34 recrutés sur place. En 2005 et 2006, le personnel de programme canadien en poste à Kaboul a augmenté de 350 p. 100. De plus, une équipe importante et en pleine expansion de l'Administration centrale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est chargée de la programmation au développement en Afghanistan; par ailleurs, certains agents sont postés à Kaboul et à Kandahar.

Réaction du Canada à la résolution 1386 du Conseil de sécurité de l'ONU

Le Canada a étendu la portée de ses activités en Afghanistan peu après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Après que les Nations Unies eurent condamné les attaques terroristes et que le Conseil de sécurité eut adopté la résolution 1386 autorisant le déploiement de la Force internationale d'assistance à la sécurité

(FIAS), le gouvernement a annoncé son intention de dépêcher des forces aériennes, terrestres et maritimes pour épauler la campagne internationale contre le terrorisme.

Depuis octobre 2001, le Canada a envoyé six navires de guerre se joindre aux forces de la coalition dans le golfe Persique, dans le but d'appuyer l'opération *Apollo* des Forces canadiennes. Celles-ci avaient notamment pour mandat de mener des opérations maritimes avec les vaisseaux alliés afin d'empêcher des membres d'Al-Qaïda et des talibans de s'enfuir à bord de bateaux marchands et de bateaux de pêche. L'aviation militaire canadienne, notamment des hélicoptères, des avions de transport et des aéronefs de patrouille à long rayon d'action, sont venus apporter un concours important à l'opération *Apollo*, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afghanistan.

En février 2002, un contingent de 850 soldats canadiens a été déployé à Kandahar pour six mois dans le cadre de l'opération précitée. Le groupe tactique du Troisième Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, a participé à l'offensive contre le régime taliban. Un escadron de véhicules de reconnaissance blindés Coyote et d'éléments d'appui au combat est venu épauler le groupe tactique.

Pendant la même période, le Canada s'efforçait d'accroître la sécurité du peuple afghan. Il répondait aux besoins humanitaires immédiats des personnes victimes du conflit, notamment les réfugiés dans leur propre pays et les personnes déplacées. Le gouvernement a en outre entrepris de collaborer avec la communauté internationale pour lancer des initiatives de longue haleine en vue d'assurer la consolidation de la paix en Afghanistan,

la reconstruction de ce pays tout en veillant à la mise en place de structures de gouvernance.

Sur la voie de la démocratie : l'Accord de Bonn

L'édification d'institutions démocratiques est essentielle pour assurer la sécurité, la stabilité et la prospérité à long terme de l'Afghanistan. Après la chute du régime taliban, des groupes afghans se sont réunis en Allemagne en décembre 2001, sous les auspices des Nations Unies, afin de concevoir un cadre de gouvernance pour le pays. L'Accord de Bonn adopté à cette occasion prévoyait la mise en place d'une administration intérimaire, l'organisation d'urgence d'un conseil des leaders communautaires (Loya Jirga) en 2002, la nomination d'une autorité de transition et, enfin, l'adoption d'une constitution avant la tenue d'élections.

L'Accord de Bonn établit un plan d'action pour réussir la transition vers la démocratie, c'est-à-dire de remplacer l'administration provisoire par un gouvernement élu démocratiquement. L'adoption d'une constitution et la tenue d'élections présidentielles, législatives et provinciales correspondent aux objectifs fixés par l'Accord sur le plan de la transition politique.

Les élections présidentielles du 9 octobre 2004 marquent un tournant dans le processus de transition de l'Afghanistan vers un État démocratique autonome. Le président Hamid Karzaï a remporté 55,4 p. 100 des suffrages. En outre, plus de 10 millions d'Afghans se sont inscrits sur les listes électorales; un groupe de trois experts

de l'Organe mixte ONU-Afghanistan d'administration des élections a déclaré le scrutin valide.

Les élections législatives, qui ont eu lieu le 18 septembre 2005, ont permis de remplir les principales conditions énoncées dans l'Accord de Bonn de 2001. Le scrutin s'est déroulé de manière relativement pacifique et environ 6,8 millions d'électeurs se sont présentés aux urnes (43 p. 100 de femmes et 57 p. 100 d'hommes). Cette étape de la transition de l'Afghanistan vers une démocratie stable a aussi été marquée par l'inauguration de son premier parlement en plus de trois décennies, le 19 décembre 2005. L'Assemblée nationale se compose de 249 membres de la Wolesi Jirga (chambre basse), tous élus, et de 102 membres de la Meshrano Jirga (chambre haute), dont certains sont nommés. Les Afghans peuvent maintenant s'exprimer par l'intermédiaire de leurs députés récemment élus, ces derniers contribuant à la reconstruction et à la refonte de leur pays.

Mise en œuvre de l'Accord de Bonn : la contribution du Canada

Le Canada est fermement résolu à aider l'administration du président Karzaï à mettre intégralement en œuvre l'Accord de Bonn, et il a contribué à la démocratisation en Afghanistan. L'investissement du Canada au titre du développement des institutions de gouvernance et des capacités à long terme aide l'Afghanistan à effectuer des changements durables.

Depuis 2001, le Canada a consacré plus de 33 millions de dollars à la démocratisation en Afghanistan. Il a appuyé pleinement l'élection présidentielle de l'automne 2004 ainsi que les élections législatives et provinciales de septembre 2005.

Le Canada a contribué aux processus électoraux en fournissant du matériel et de l'équipement pour l'enregistrement des électeurs, en appuyant les campagnes d'éducation publique, et en offrant des experts pour observer et faire le suivi du déroulement des élections.

Conscient du fait qu'une société démocratique et dynamique a besoin de médias indépendants, le Canada a aidé l'Afghanistan à élaborer des lois destinées à protéger les médias, et il a donné une formation spéciale en couverture d'élections. Des Canadiens ont également aidé à former des femmes journalistes qui ont ouvert des stations de radio indépendantes.

Le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie de développement national de l'Afghanistan

Le Pacte de l'Afghanistan, qui remplace l'Accord de Bonn, établit les grands axes de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan pour les cinq prochaines années. Il a été élaboré au cours d'une conférence tenue à Londres les 31 janvier et 1^{er} février 2006, à laquelle ont assisté des délégués de la communauté internationale, dont le Canada, sous la coprésidence de l'Afghanistan, des Nations Unies et du Royaume-Uni (voir la liste complète des pays participants à l'Annexe I).

Lors de la conférence, le Canada a promis son plein soutien et a joué un rôle décisif en faisant en sorte que le Pacte prévoit un mécanisme pour surveiller les programmes et donner de l'élan.

Le Pacte pour l'Afghanistan établit des résultats précis, des jalons, des échéances et

des obligations mutuelles qui visent à mieux coordonner le travail du gouvernement afghan et de la communauté internationale. Le président Karzaï a présenté le Pacte aux délégués en même temps que la Stratégie de développement national, qui établit les priorités du gouvernement pour accélérer le développement, accroître la sécurité, s'attaquer au trafic de la drogue et renforcer la gouvernance.

La communauté internationale, pour sa part, s'est engagée à fournir des ressources et à apporter son aide à la mise en œuvre du Pacte, en association avec le gouvernement afghan et de concert avec les Nations Unies.

Tant le Pacte que la Stratégie visent à doter l'Afghanistan de moyens durables ainsi que d'institutions étatiques et civiles efficaces, en mettant l'accent surtout sur le renforcement des capacités autant chez les hommes que chez les femmes. Ils établissent trois domaines d'activité essentiels et interdépendants pour la période de 2006 à 2011 :

1. La sécurité a été désignée comme une condition essentielle pour la stabilité et le développement de l'Afghanistan. Ainsi, le gouvernement afghan, avec l'aide de la communauté internationale, a déterminé que le démantèlement des groupes armés illégaux, le renforcement et l'accroissement des forces de sécurité nationales et des opérations antiterroristes, le déploiement partout en Afghanistan de la FIAS, placée sous l'égide de l'OTAN, y compris par l'entremise des Équipes provinciales de reconstruction (EPR), et la promotion de la stabilité et des réformes dans le secteur de la sécurité, étaient des facteurs essentiels de la réussite du développement du pays.

Jusqu'à présent, plus de 63 000 soldats ont été désarmés et 36 000 armes légères ont été

récupérées. Quelque 26 500 soldats de l'armée nationale afghane ont été formés, tout comme 60 000 policiers, y compris des policiers chargés de la surveillance de la frontière et des routes.

2. La gouvernance, la primauté du droit et les droits de la personne figurent également dans le Pacte pour l'Afghanistan, y compris la capacité du gouvernement afghan de dispenser davantage de services de base à la population partout dans le pays, en instituant une fonction publique professionnelle dont les membres seraient recrutés selon le principe du mérite. Il y a nécessité de mettre sur pied des institutions publiques libres de toute corruption, qui feraient respecter la justice et la primauté du droit et progresser les droits de la personne. L'administration publique, la police, les prisons et la magistrature ont toutes été intégrées dans les plans en vue de rétablir, en Afghanistan, un climat de tolérance, le pluralisme et un sens commun de la citoyenneté.

3. Le développement économique et social occupe également une large place dans le Pacte pour l'Afghanistan, car le gouvernement afghan, avec le soutien de la communauté internationale, a fait de la réduction de la faim, de la pauvreté et du chômage des obstacles à surmonter pour rétablir, promouvoir et développer le capital humain, social et physique du pays. Le but visé est de jeter des bases solides pour la venue d'une nouvelle génération de leaders et de professionnels, de renforcer la société civile et d'achever la réinsertion des réfugiés de retour au pays, des déplacés et des anciens combattants.

Les investissements publics s'articuleront autour de six piliers du développement économique et social de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan :

- l'infrastructure et les ressources naturelles;
- l'éducation;
- la santé;
- l'agriculture et de développement rural;
- la protection sociale;
- la gouvernance économique et le développement du secteur privé.

Parmi les résultats obtenus jusqu'à présent, citons les 150 000 Afghanes qui ont bénéficié du programme national afghan de microcrédit, financé par le Canada, pour lancer leur propre entreprise; les 5 000 projets de développement rural qui ont donné lieu à la construction d'écoles, de cliniques, de routes et de systèmes d'irrigation; le retour au pays de près de 4 millions de réfugiés et la démobilisation et la réinsertion dans les communautés de près de 63 000 soldats, devenus menuisiers, propriétaires de magasins et agriculteurs.

Le Pacte fait du travail général d'élimination de l'industrie des stupéfiants une nécessité absolue. Parmi les mesures essentielles figurent une interdiction plus ferme, le renforcement de l'application de la loi et du système judiciaire, le resserrement de la collaboration entre l'Afghanistan, les pays voisins et la communauté internationale pour interrompre le trafic des stupéfiants, la proposition de solutions économiques de rechange plus nombreuses aux agriculteurs et aux ouvriers dans le contexte d'un développement rural complet et le renforcement des institutions nationales et provinciales de lutte contre la drogue.

Le Canada reconnaît l'importance d'intégrer une stratégie antidrogue efficace concertée au travail multidimensionnel qu'il accomplit en Afghanistan. Avec la communauté internationale et le gouvernement afghan, il a axé sa lutte sur l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue en

Afghanistan et ses priorités : interruption du trafic des stupéfiants, renforcement et diversification des moyens de subsistance légaux dans les campagnes, réduction de la demande, traitement des toxicomanes et mise sur pied d'institutions publiques.

Le Canada verse plus de 30 millions de dollars aux programmes de lutte contre la drogue, qui visent avant tout à offrir aux Afghans des solutions de rechange à la culture du pavot, dont 18,5 millions pour trouver d'autres moyens de subsistance à Kandahar. Le Canada appuie aussi les efforts visant à renforcer les institutions afghanes et les moyens de combattre le trafic de la drogue. Pour de plus amples renseignements sur le Pacte pour l'Afghanistan, consulter le site suivant : www.ands.gov.af/ands/I-ands/afghanistan-compact-p1.asp.

Progrès réalisés en Afghanistan : la contribution du Canada

Aux côtés de l'Afghanistan, de l'ONU, de l'OTAN et d'autres partenaires internationaux, le Canada travaille à obtenir les résultats clairs et mesurables établis à la fois dans le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. De concert avec ses partenaires, il surveille les progrès accomplis et veille à maintenir le processus en bonne voie.

Le Canada a beaucoup investi dans chacun des trois domaines d'activité indiqués dans le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Certaines contributions et certains progrès réalisés jusqu'à présent sont présentés plus loin (voir dans l'Annexe III la

liste complète des projets de développement canadiens en cours en Afghanistan).

Sécurité

Les attaques en Afghanistan viennent durement rappeler que les talibans insurgés cherchent à saper la crédibilité du gouvernement afghan et à anéantir les efforts de reconstruction. La sécurité est donc primordiale tandis que nous nous efforçons d'aider les Afghans à reconstruire leur pays.

Forces de sécurité internationales

De février au 31 juillet 2006, le personnel des Forces canadiennes (FC) relevait en Afghanistan du commandement de l'opération *Archer*, après le regroupement de la majorité des ressources des FC de Kaboul à l'aérodrome de Kandahar. Avant cela, d'août 2003 à novembre 2005, le personnel des FC servait dans la FIAS, dans la région de Kaboul (opération *Athena* 2003-2005).

La FIAS a d'abord été autorisée par la résolution 1386 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 20 décembre 2001, et ayant pour mandat d'aider l'Autorité provisoire afghane. L'appui de l'ONU à la FIAS a ensuite été confirmé par d'autres résolutions du Conseil de sécurité, la plus récente étant la résolution 1707 adoptée le 12 septembre 2006.

Depuis sa mission originale, qui était d'assurer la sécurité dans la région de Kaboul, la FIAS a élargi son champ d'action à 13 provinces du nord, de l'ouest et maintenant du sud de l'Afghanistan, régions où elle commande aussi les éléments militaires de neuf équipes de reconstruction provinciales. Pour plus de précisions sur la FIAS, consulter le site suivant : www.jfcbnato.int/ISAF.

Grâce à la FIAS, l'OTAN aide à créer en Afghanistan les conditions nécessaires à l'instauration d'un gouvernement représentatif ainsi qu'à une paix et à une sécurité durables. L'OTAN a pris le commandement de la FIAS en août 2003. Au départ limitée à assurer la sécurité à Kaboul et dans ses environs, elle a élargi ses opérations aux régions du nord et de l'ouest de l'Afghanistan, à la demande du gouvernement afghan et conformément à des résolutions successives du Conseil de sécurité de l'ONU. Au 31 juillet 2006, l'OTAN était présente dans le sud du pays et, à présent, la FIAS couvre environ 75 p. 100 du territoire national, avec environ 18 500 soldats détachés par 37 pays membres et non membres de l'Alliance (voir la liste complète à l'annexe II).

La FIAS a pour rôle d'aider le gouvernement afghan et la communauté internationale à maintenir la sécurité dans la zone d'opération de la force. La FIAS appuie le gouvernement afghan en raffermissant son autorité dans tout le pays et en offrant un environnement sécurisé propice à la gouvernance démocratique, à la propagation de la primauté du droit et à la reconstruction. Voici quelles sont les principales tâches militaires de la FIAS :

- aider à établir et à maintenir dans l'ensemble du pays, en coordination avec les forces de sécurité nationales afghanes, un climat de sécurité stable où des efforts de reconstruction et de développement durables pourront tenir;
- aider le gouvernement afghan dans le processus de réforme du secteur de la sécurité;
- aider à mettre en place les structures et les institutions afghanes nécessaires pour assurer la sécurité en Afghanistan, par un mentorat et un appui à l'armée nationale afghane;

- appuyer le gouvernement afghan dans ses programmes de désarmement des groupes illégalement armés.

Voici quelles sont les principales tâches de soutien de la FIAS :

- soutenir les efforts de lutte contre les stupéfiants que déploie le gouvernement afghan et que sanctionne la communauté internationale, ce qui ne comprend cependant pas une participation à la destruction des champs de pavot ou à celle des installations de transformation, ni des opérations militaires contre les producteurs de stupéfiants;
- sur demande, fournir un appui aux opérations d'aide humanitaire coordonnées par des organisations gouvernementales afghanes;
- appuyer la police nationale afghane, dans la limite des moyens et des capacités.

Le Canada a un contingent d'environ 2 300 soldats qui ramènent la sécurité dans le sud de l'Afghanistan, où le Canada a actuellement le commandement du quartier général de la brigade multinationale. Par son rôle dans le sud du pays, le Canada a aidé à préparer le transfert, en août, des opérations dans la région au commandement de l'OTAN.

Armée nationale afghane

Les FC ont également détaché une quinzaine d'instructeurs qui participent à la formation de l'armée nationale afghane au détachement canadien du Centre d'entraînement national afghan (Dét CENA), à Kaboul.

Police nationale afghane

Des membres de la police civile canadienne sont détachés dans l'équipe de

reconstruction provinciale (ERP), à Kandahar, depuis août 2005, avec pour mandat de former des policiers et d'aider à renforcer les capacités de la police locale afghane. Ils sont chargés d'établir des relations avec des partenaires dans l'application de la loi et de servir de point de contact entre l'ERP et la police locale. Ils conseillent, encadrent et surveillent cette dernière en étroite coopération avec l'Allemagne (pays chef de file pour la réforme de la police) et avec d'autres partenaires internationaux en la matière. La police civile s'assure que toutes les activités sont conformes au droit et aux normes internationales.

Actuellement, cinq policiers canadiens, quatre de la GRC et un des services de police de Charlottetown, font partie de l'ERP. Les déploiements sont normalement d'une année.

Désarmement, démobilisation et réintégration

Le Canada a aussi joué un rôle clé dans la démobilisation de 63 000 soldats afghans qui se sont battus durant 25 ans de guerre. Le Canada a déboursé près de 21 millions de dollars en appui à ce processus depuis sa mise en place, en octobre 2003. Ces fonds permettent aux anciens soldats de réintégrer progressivement la vie civile. Certains ont choisi d'ouvrir des échoppes où ils vendent des matériaux de construction ou des vêtements. D'autres participent à la destruction des mines que l'on trouve partout dans le pays. D'autres encore sont devenus enseignants pour aider les enfants afghans à avoir un avenir meilleur. Cependant, la majorité d'entre eux ont choisi de rentrer cultiver leurs terres pour nourrir leur famille et le pays.

Lutte contre les stupéfiants

Le trafic de stupéfiants est considéré comme un des plus grands obstacles à la sécurité de l'Afghanistan et à son développement à long terme.

Le Canada investit près de 30 millions de dollars en appui à trois projets. L'un d'eux à Kandahar offre aux populations rurales afghanes des solutions de rechange viables à la culture du pavot pour les aider à nourrir leurs familles sans avoir à recourir à des cultures illicites.

De petits prêts sont offerts aux populations rurales afghanes pour qu'elles n'aient pas à compter sur la culture du pavot pour gagner l'argent nécessaire à l'achat de semences et d'engrais. Les agriculteurs sont encouragés à se concentrer sur d'autres cultures légales, comme les cultures de légumes, de céréales, de noix et de fruits destinés à la production de fruits secs. Cependant, ces cultures ne sont profitables que si la production est suffisante et que si elle trouve acheteur. Les Canadiens s'efforcent donc de financer une infrastructure rurale, comme des routes et des canaux d'irrigation. Enfin, le Canada doit aussi se concentrer sur des initiatives à plus long terme qui permettront aux Afghans de diversifier leur revenu, y compris l'éducation, la formation professionnelle et les services de santé.

Action contre les mines et munitions

Des stocks de mines antipersonnel et de munitions qui ne sont pas mis en sécurité, menacent aussi la sécurité à long terme des Afghans. Les mines antipersonnel tuent et blessent plus de 100 personnes par mois en Afghanistan. Elles empêchent d'accéder aux terres agricoles, aux logements et aux sources d'approvisionnement en eau, et elles gênent la réparation des routes et des ponts

ainsi que la reconstruction des écoles et des dispensaires.

Depuis 1989, le Canada a affecté près de 60 millions de dollars à la lutte contre les mines antipersonnel et contre les munitions, y compris 12 millions de dollars annoncés dernièrement, soit 5 millions pour le programme des Nations Unies contre les mines et 7 millions pour la destruction de munitions. Les fonds canadiens servent à financer le travail des équipes de déminage. Depuis septembre 2002, plus de 65 000 mines terrestres ont été détruites. Les fonds servent aussi à éduquer la population et à la sensibiliser à ce problème. Cet appui est fondamental pour la sécurité des Afghans et des Canadiens présents en Afghanistan.

Gouvernance, primauté du droit et droits de la personne

Gouvernance

Depuis la Déclaration de Bonn soulignant l'importance de la mise en place d'institutions démocratiques en Afghanistan, le Canada a joué un rôle de première importance, d'abord en appuyant l'administration afghane intérimaire et, par la suite, en donnant un appui au gouvernement de l'Afghanistan. Le Canada a appuyé l'élaboration de la Constitution afghane, qui assure une protection égale aux hommes et aux femmes. Il a fourni un important appui aux élections démocratiques nationales et continue de renforcer la capacité des institutions du gouvernement à gérer les affaires de l'État et à livrer des services à la population afghane.

Qu'il s'agisse de gérer un budget national complexe, de développer un système administratif et législatif normalisé, ou encore d'offrir de la formation et des services d'expert-conseil aux employés et

gestionnaires du gouvernement afghan, le Canada travaille fort pour instaurer une culture durable dans la fonction publique afghane.

Le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction, mis sur pied en 2002, est l'un des principaux mécanismes de coordination de l'aide financière internationale. Il peut servir à financer des services prioritaires offerts par le gouvernement afghan. Ce fonds est géré conjointement par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque asiatique de développement et la Banque islamique de développement. Il est structuré de manière à assurer l'efficacité de l'aide. Le Canada a été et demeure l'un des principaux donateurs du Fonds.

L'appui du Canada aide à rembourser le coût des activités quotidiennes du gouvernement et contribue à deux programmes nationaux prioritaires de développement économique et social du pays, soit le programme national de microcrédit et le programme de solidarité nationale. L'an dernier, le salaire mensuel de plus de 250 000 fonctionnaires a été remboursé au moyen du Fonds.

Primauté du droit

Le Canada a aidé à élaborer un plan d'action pour la justice transitoire afghane, qui adopte une approche multipartite pour remédier à des injustices passées. Il s'agit d'un outil important pour aider les Afghans à avoir de nouveau confiance dans leur gouvernement. Le plan « Paix, justice et réconciliation », approuvé par le Cabinet afghan, fournit un cadre pour remédier à des injustices passées récentes ou qui datent de plus ou moins longtemps. Il prévoit d'employer divers mécanismes, y compris des enquêtes approfondies sur la fonction

publique, et de mettre fin à l'impunité, afin que nul ne soit à l'abri de poursuites, y compris dans des cas de crimes de guerre. De plus, le Canada collabore avec le ministère de la Justice afghan et la faculté de droit de l'Université de Kaboul sur des questions d'éducation juridique, en offrant de la formation juridique à de jeunes diplômés en droit, en encourageant la sensibilisation au droit et en incitant à rendre la pratique du droit plus professionnelle.

Droits de la personne

Le Canada aide le gouvernement afghan à mettre en place les systèmes de surveillance nécessaires pour rendre compte des progrès réalisés dans le respect de ses obligations en vertu des traités sur les droits de la personne auxquels l'Afghanistan est partie.

La Constitution afghane reconnaît aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes. Malheureusement, au lendemain du régime taliban, bien des femmes ne connaissent pas leurs droits. L'organisation montréalaise Droits et Démocratie a déjà formé plus de 6 000 femmes pour qu'elles parlent à leurs compatriotes, hommes et femmes, de l'importance du respect des droits des femmes d'aller à l'école, de s'exprimer et de vivre en toute sécurité. Ces femmes ont encouragé des milliers de familles à envoyer leurs filles à l'école.

Grâce à l'aide financière du Canada, Droits et Démocratie a ouvert dans tout l'Afghanistan de nombreux centres où les femmes trouvent une assistance et des conseils juridiques.

Les centres pour les femmes apportent aussi une aide juridique aux femmes qui n'ont pas les moyens de payer un avocat. Des centaines d'Afghanes ont déjà bénéficié de ces services. Certains centres offrent aussi

un endroit sûr où elles peuvent trouver refuge pour fuir un mari violent ou tout simplement trouver un abri. Cette approche est nouvelle en Afghanistan et des centaines de femmes ont déjà recouru à ces services. Ces centres fournissent aussi des services de base, comme des cours d'alphabétisation et des soins de santé.

Équipe consultative stratégique

Depuis septembre 2005, le gouvernement du Canada fournit, sur une base bilatérale, une équipe de planificateurs stratégiques. Le but est d'aider le gouvernement afghan à définir des stratégies nationales clés et les mécanismes nécessaires pour bien les mettre en œuvre.

L'équipe est installée dans des ministères et organismes partenaires afghans et elle travaille sous la direction des Afghans. Le mode de fonctionnement de base est le suivant : l'équipe aide des responsables de niveau opérationnel à intégrer les idées fondamentales des dirigeants afghans et des experts internationaux dans des cadres stratégiques cohérents. Travaillant en étroite collaboration avec l'ambassade du Canada, l'ACDI, le ministère de la Défense nationale et le gouvernement afghan, l'équipe est une illustration du concept canadien de travail « pangouvernemental ». Ses membres apportent un large éventail de formation, d'éducation et d'expérience, ainsi que des compétences en planification stratégique et militaire qui permettent d'aider à résoudre des problèmes civils complexes.

Développement économique et social

L'entrepreneuriat et l'agriculture constituent des moyens essentiels d'assurer l'autonomie en Afghanistan. C'est pourquoi le Canada continue d'être le principal donateur du

programme national de microcrédit, dont l'objectif a déjà été dépassé, au bénéfice de 190 000 clients de services d'épargne et de crédit, dont près de 75 p. 100 sont des femmes. La plupart des prêts servent à démarrer des petites entreprises de vente au détail et 99 p. 100 sont remboursés avec des intérêts.

Voici quelques exemples concrets de ce que les Afghans accomplissent avec le concours du Canada :

- une veuve a obtenu un petit prêt pour acheter un petit magasin d'alimentation;
- un agriculteur afghan avait dû vendre sa terre pour nourrir sa famille. Grâce à son petit prêt, il a pu acheter un magasin, racheter sa terre et donner du travail à toute sa famille;
- un commerçant a utilisé un prêt pour acheter un camion d'occasion, ce qui lui permet de livrer des marchandises dans des villages voisins;
- une commerçante a obtenu un prêt pour ouvrir un magasin de rideaux et autres étoffes; elle emploie maintenant cinq autres femmes et fait vivre toute sa famille;
- une couturière a obtenu un prêt pour acheter quelques machines à coudre, permettant ainsi à ses fils de travailler avec elle et de confectionner des costumes pour hommes.

Avec la collaboration de CARE Canada, le Canada appuie des programmes qui permettent de nourrir plus de 10 000 veuves et leur famille. Cette aide donne aussi aux femmes l'occasion d'acquérir des connaissances élémentaires en lecture et en calcul et de suivre une formation professionnelle pour trouver du travail. Le gouvernement canadien a alloué 7 millions de dollars à ces projets, soit 2,5 millions pour l'aide humanitaire aux

veuves, à Kaboul, et 4,5 millions pour la formation professionnelle.

Le Canada finance également le Programme de solidarité nationale, grâce auquel plus de 12 000 villages, soit la moitié des villages afghans et environ 150 000 familles, ont eu leur mot à dire dans la construction d'écoles, de dispensaires, de routes, de canaux d'irrigation et de puits dans leur collectivité. Ce programme présente le double avantage d'aider les Afghans à élire des conseils villageois, composés d'hommes et de femmes, et de les aider à construire des infrastructures pour améliorer l'accès aux services de santé et à l'éducation pour leurs enfants.

Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar

En août 2005, le Canada a pris le commandement de l'Équipe de reconstruction provinciale (ERP) de Kandahar, dont la mission est d'aider à raffermir l'autorité du gouvernement afghan dans la province en contribuant à la stabilité et à la sécurité, en améliorant les structures de gouvernance locales et en participant à des activités de reconstruction. L'ERP veille aussi à ce que les opérations ne froissent pas des susceptibilités religieuses, ethniques et culturelles.

Le concept d'ERP a démarré en novembre 2002 dans le cadre de l'opération *Liberté immuable*, comme élément critique de l'effort de stabilisation du pays. Les ERP ont été mises sur pied pour réunir des diplomates, des spécialistes du développement, des policiers et des ressources militaires afin de s'attaquer aux causes de l'instabilité, autrement dit, à la pauvreté, à la mauvaise gouvernance, à la faiblesse des institutions, à l'insurrection et aux seigneurs de la guerre régionaux.

La configuration exacte de chaque équipe correspond aux besoins particuliers de chaque région pour ce qui est de la reconstruction locale et des menaces et risques tactiques locaux.

Les premières ERP se trouvaient dans le sud, sous commandement américain, et dans le nord, sous commandement britannique. À partir de 2004, la FIAS de l'OTAN a pris le commandement des ERP dans le nord et dans l'ouest, et élargi sa supervision à celles du sud à l'été 2006. En août 2006, on comptait 23 ERP en Afghanistan, 10 relevant de l'opération *Liberté immuable* et 13 de la FIAS.

Participe à l'ERP dirigée par le Canada du personnel de plusieurs ministères, à savoir le ministère de la Défense nationale, Affaires étrangères et Commerce international Canada, l'ACDI, la Gendarmerie royale du Canada et d'autres forces de police canadiennes.

Les activités de développement canadiennes à Kandahar sont coordonnées par des spécialistes du développement qui travaillent en étroite collaboration avec des dirigeants communautaires locaux et des représentants provinciaux et régionaux élus. On veut par là mettre sur pied des projets répondant aux besoins prioritaires des Afghans, ce qui aide à croire davantage dans la capacité du gouvernement afghan de gouverner et d'offrir des services.

Entre autres exemples du succès de l'ERP canadienne, citons le programme « Confiance dans le gouvernement » mis en place dans le district Shah Wali Kot de Kandahar. Depuis mai 2006, les habitants de ce district décident eux-mêmes de quels projets locaux leurs propres villages ont le plus besoin. Des projets communautaires similaires ont conduit dans le passé à des

programmes d'emploi de même qu'à la construction et à la réparation de puits, de routes, d'écoles et de dispensaires.

Par ailleurs, le Canada a financé un centre d'appels d'urgence de type 911 au quartier général de la police nationale afghane, à Kandahar; il a aussi fait don d'ordinateurs, a acheté une génératrice et construit un réseau de distribution d'eau pour l'Université de Kandahar, et a créé un programme de recyclage de l'aluminium et des bouteilles en plastique pour l'ERP de Kandahar.

Les ERP jouent un rôle important dans la bonne mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan.

AFGHANISTAN

Capitale : Kaboul

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

652 090 km²

Langues principales

Pachtou, dari, turc

Groupes religieux principaux

Musulmans sunnites (80 %),
musulmans chiïtes (19 %), autres (1 %)

Population

31 millions d'habitants (est. 2006)

Taux de croissance de la population

2,8 % (est. 2006)

Pays environnants

Chine, Iran, Ouzbékistan, Pakistan,
Tadjikistan, Turkménistan

DONNÉES POLITIQUES

Nature du régime

République

Autorité législative

Chambre haute : Chambre des sages

Chambre basse : Chambre du peuple

Dirigeant

Le président Hamid Karzaï

Ministre des Affaires étrangères

M. Ranguine Dadfar Spanta

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB

7,1 milliards de dollars (2005)

Taux de croissance du PIB réel

13,8 % (2005)

PIB par habitant

800 \$ (est. 2004)

Taux d'inflation

12,9 % (2005)

Taux de chômage

Non disponible

Principales exportations

Opium, fruits et noix, tapis et moquettes faits à la main, laine, coton, cuirs et peaux, pierres précieuses et semi-précieuses

Principales importations

Biens d'immobilisation, aliments, textiles, produits du pétrole

Importations canadiennes en provenance de l'Afghanistan

461 148 \$ (2005), notamment : tapis, moquettes et autres produits textiles, véhicules et pièces (rail excepté), poisson, crustacés et invertébrés aquatiques, machines électriques, matériel sonore et pièces, instruments médicaux et chirurgicaux, livres et journaux

Exportations canadiennes vers l'Afghanistan

19,1 millions de dollars (2005), notamment : plastiques, véhicules et pièces (rail excepté), meubles et literie, graisses animales et végétales, huiles et cires, produits bronzants et teintures, minerais, scories et cendres, produits pharmaceutiques

Représentant canadien

David Sproule, ambassadeur

Ambassade du Canada, Street No. 15, House No. 256, Wazir Akbar Khan, Kaboul (Afghanistan)

Téléphone : 93(0)799 742 800; télécopieur : 93(0)799 742 805; site Web : www.dfait-maeci.gc.ca/afghanistan

Septembre 2006

Notices biographiques – Afghanistan

Le président de l’Afghanistan, M. Hamid Karzaï

M. Hamid Karzaï est né le 24 décembre 1957 à Kandahar. Après avoir obtenu son diplôme d’études secondaires en 1976, il s’est rendu en Inde dans le cadre d’échanges étudiants. Il y a décroché sa maîtrise en relations internationales et en sciences politiques de l’Université Simla en 1983.

M. Karzaï s’est joint au mouvement de résistance des moudjahidines au Pakistan, pour ensuite devenir directeur de l’information pour le Front de libération nationale puis directeur adjoint de son bureau politique.

Après la formation du gouvernement de transition des moudjahidines, en 1989, M. Karzaï a été nommé directeur de l’Unité des relations étrangères, au cabinet du président du gouvernement provisoire. Lorsque le gouvernement des moudjahidines s’est installé à Kaboul, en 1992, il en a été nommé ministre adjoint des Affaires étrangères. Quand la guerre civile a éclaté entre divers groupes de moudjahidines, il a démissionné de son poste et commencé à travailler activement à l’organisation d’une grande assemblée, ou Loya Jirga.

M. Karzaï est retourné dans la province d’Ourouzgan en octobre 2001, et il s’est employé à coordonner les efforts locaux visant à libérer l’Afghanistan des talibans et de leurs partisans. En décembre 2001, il a été élu à la présidence de l’administration intérimaire de l’Afghanistan par les participants à la Conférence de Bonn, sous l’égide de l’ONU. Avec les membres du

Cabinet qui ont été nommés, il a prêté le serment d’office le 22 décembre 2001. Son rôle à la tête du pays a été confirmé par les membres de la Loya Jirga réunie d’urgence quand il a été élu président du gouvernement de transition, le 13 juin 2002.

Lors de la première élection présidentielle afghane, le 9 octobre 2004, M. Karzaï a remporté la majorité des voix et a été élu pour un mandat de cinq ans. Il a prêté serment d’allégeance le 7 décembre 2004.

Le ministre des Finances, M. Anwar-ul-Haq Ahadi

M. Anwar-ul-Haq Ahadi est né en 1951, à Kaboul, en Afghanistan. Il est titulaire d’un baccalauréat (1974) et d’une maîtrise (1977) en économie et en sciences politiques de l’Université américaine de Beyrouth, au Liban. Il détient également une maîtrise en finances et en gestion (1983) ainsi qu’un doctorat en sciences politiques (1984) de la Northwestern University.

En 1984, M. Ahadi a été professeur adjoint de sciences politiques à la Carlton University aux États-Unis. De 1985 à 1987, il a dirigé les activités bancaires de la Continental Elona Bank de Chicago. De 1987 à 2002, il a enseigné les sciences politiques à la Providence University de Rhode Island avant de retourner en Afghanistan pour aider à l’éviction des talibans. De 2002 à 2004, il a été directeur à la Banque centrale de l’Afghanistan.

M. Ahadi a rédigé de nombreux articles destinés à des revues spécialisées, des essais et des livres. En décembre 2004, il a été nommé ministre des Finances au sein du gouvernement afghan.

Le ministre de l'Éducation, M. Mohammad Hanif Atmar

Mohammad Hanif Atmar est né en 1968 dans la province de Laghman, en Afghanistan. Il est titulaire d'un baccalauréat en études du développement rural obtenu au Royaume-Uni. Il détient également une maîtrise en relations internationales et en développement après les conflits, décernée par l'Université York, toujours au Royaume-Uni. À cela s'ajoute un diplôme en technologie de l'information, également obtenu auprès d'un établissement d'enseignement britannique.

De 1992 à 1994, M. Atmar a été conseiller en affaires humanitaires auprès d'organismes de développement, en Afghanistan et au Pakistan. De 1994 à 2000, il a occupé les fonctions de directeur de programme auprès du Comité norvégien pour l'Afghanistan. De 2000 à 2002, il a été directeur général adjoint du Comité international de sauvetage. En 2002, il a été nommé ministre de l'Aménagement et du Développement ruraux au sein du gouvernement transitoire.

M. Atmar est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur le rôle de l'aide humanitaire dans le redressement de l'Afghanistan. Sa nomination à titre de ministre de l'Éducation a été approuvée par le Parlement afghan le 2 mai 2006.

La ministre de la Condition féminine, M^{me} Hosna Banu Ghazanfar

M^{me} Hosna Banu Ghazanfar est née le 1^{er} février 1957 dans la province de Balkh, en Afghanistan. Elle a reçu sa première éducation à Mazar-e-Sharif. Elle a obtenu un baccalauréat puis, en 1983, une maîtrise en linguistique, littérature et sociologie à l'Université du Nord du Caucase, en URSS. Elle s'est vu ensuite décerner un doctorat à l'Université de Saint-Petersbourg.

En 2003, M^{me} Ghazanfar est devenue doyenne de la faculté de langues et de littérature de l'Université de Kaboul. Elle était aussi membre du Conseil suprême du ministère de l'Enseignement supérieur, vice-présidente de l'Association universitaire afghane, membre de l'Association internationale pour la langue esperanto, membre de l'Association internationale des langues turques, et membre du conseil d'administration de l'Association culturelle Nasser Khesraw. Elle a écrit et publié plusieurs livres et articles.

Le Parlement afghan a approuvé le 20 avril 2006 la nomination par le président Karzaï de M^{me} Ghazanfar comme ministre de la Condition féminine.

Le conseiller à la sécurité nationale, M. Zalmaï Rassoul

M. Zalmaï Rassoul est né à Kaboul, en octobre 1941. Il a obtenu son doctorat en médecine à Paris en 1973. Il a publié plus de 30 articles dans des revues médicales européennes et américaines, et il est membre de la Société américaine de néphrologie.

À partir de 1998, M. Rassoul a consacré toute son attention à la convocation d'urgence de la Loya Jirga (Grande assemblée) en qualité de directeur du Secrétariat de l'ancien roi de l'Afghanistan, Mohammed Zaher.

Avant de faire partie de l'actuel gouvernement afghan, M. Rassoul a été délégué à la Conférence de Bonn, en 2001. Il a été nommé ministre de l'Aviation civile, en mars 2002. Sous sa direction, le secteur de l'aviation a été relancé après de nombreuses années de sanctions de l'ONU contre les talibans, et l'Afghanistan a été de nouveau admis dans les rangs de l'Association du transport aérien international et de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

M. Rassoul est devenu conseiller à la sécurité nationale pour le gouvernement intérimaire afghan en juin 2002.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ranguine Dadfar Spanta

M. Ranguine Dadfar Spanta est né le 15 décembre 1953 dans la province de Herat, en Afghanistan, où il a fait ses études secondaires. Il a étudié à l'Université de Kaboul, ainsi qu'en Turquie au milieu des années 1970. Il s'est installé en Allemagne en 1982 après l'invasion soviétique en Afghanistan, et a obtenu un doctorat de l'Université d'Aix-la-Chapelle. Il y a été professeur de 1992 à 2005, dirigeant également l'Institut des études du tiers-monde.

En janvier 2005, M. Spanta est rentré enseigner à l'Université de Kaboul, puis il est devenu conseiller aux affaires étrangères auprès du président Karzaï.

Le Parlement a approuvé le 20 avril la nomination de M. Spanta aux Affaires étrangères, et il a prêté serment le 2 mai 2006.

Le ministre de l'Aménagement et du Développement ruraux, M. Mohammed Ehsan Zia

M. Mohammed Ehsan Zia est né à Kaboul. Il est titulaire d'un baccalauréat en développement social obtenu en 1991 à l'Université de Birmingham, et d'une maîtrise acquise en 2000 à la suite d'études sur le relèvement post-conflit à l'Université de York, au Royaume-Uni.

Au cours des 15 dernières années, M. Zia a été très actif dans différents domaines du développement et dans des programmes d'aide humanitaire et d'urgence de l'après-guerre en Afghanistan, travaillant pour plusieurs ONG européennes et occidentales, ou avec elles.

M. Zia a travaillé comme conseiller en politiques auprès du ministère de l'Aménagement et du Développement ruraux de juillet 2002 à janvier 2004 puis comme vice-ministre de ce même ministère de janvier 2004 à avril 2006.

Le Parlement a approuvé en mai 2006 la nomination de M. Zia au poste de ministre de l'Aménagement et du Développement ruraux par le président Karzaï.

Notices biographiques – Canada

Le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper

M. Harper est né le 30 avril 1959 à Toronto, en Ontario. Il est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en économie de l'Université de Calgary.

M. Harper siège pour la première fois à la Chambre des communes en 1993 après avoir été élu dans la circonscription de Calgary–Ouest sous la bannière réformiste. Il quitte le Parlement en 1997 pour devenir vice-président (et ensuite président) de la National Citizens' Coalition, un organisme de défense des droits. En 2002, M. Harper est choisi chef de l'Alliance canadienne; il est élu député lors d'une élection partielle dans la circonscription de Calgary–Sud–Ouest et devient chef de l'opposition. En 2003, M. Harper cofonde le Parti conservateur du Canada, dont il deviendra le chef.

M. Harper remporte l'élection fédérale de 2004. Il mène son parti au pouvoir lors de l'élection de 2006 et, le 6 février, est assermenté à titre de 22^e premier ministre du Canada.

Le ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, M. Peter MacKay

M. Peter MacKay est né à New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, le 27 septembre 1965. Après avoir obtenu un baccalauréat ès arts à l'Université Acadia, en 1987, il étudie le droit à l'Université Dalhousie. En juin 1991, il est admis au Barreau de la Nouvelle-Écosse et, en 1993, il est nommé procureur de la Couronne pour la région centrale de la Nouvelle-Écosse.

M. MacKay est élu député fédéral pour la première fois en 1997, et il est réélu en 2000, en 2004 et en 2006. Il est chef du Parti progressiste-conservateur, leader en Chambre et membre de plusieurs comités permanents et sous-comités de la Chambre des communes.

M. MacKay siège à des conseils d'administration bénévoles, y compris ceux de New Leaf et de Tearmann House. En outre, il est actif dans l'association des Grands Frères/Grandes Sœurs et au YMCA.

M. MacKay est nommé ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique le 6 février 2006.

Le ministre de la Défense nationale, M. Gordon O'Connor

M. Gordon O'Connor, qui est né à Toronto le 5 mai 1939, est titulaire d'un baccalauréat en sciences, avec spécialisation en mathématiques et en physique, de l'Université Concordia et d'un baccalauréat ès lettres, avec spécialisation en philosophie, de l'Université York.

Avant d'être élu député, M. O'Connor a eu plusieurs carrières dans les secteurs public et privé. Il a notamment servi le Canada comme militaire pendant plus de 30 ans, entrant dans la force régulière au grade de sous-lieutenant dans la Branche de l'armée blindée et prenant sa retraite avec celui de brigadier-général. Parmi ses dernières missions avant son départ à la retraite, il a été chargé de planifier la structure future des Forces canadiennes.

M. O'Connor a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 2004, puis réélu en 2006. Il est devenu ministre de la Défense nationale le 6 février 2006.

La ministre de la Coopération internationale, M^{me} Josée Verner

M^{me} Josée Verner est née à Gatineau, au Québec, le 30 décembre 1959.

M^{me} Verner a fait carrière dans le domaine des communications et dans le secteur public depuis près de 20 ans. Elle a travaillé d'abord dans les cabinets de l'ancien premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et du vice-président de l'Assemblée nationale du Québec. Elle a également œuvré de près avec le ministère de la Santé du Québec.

En juin 2004, elle a été nommée porte-parole pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et la Francophonie au sein du cabinet fantôme de M. Harper. En septembre 2005, on lui a ajouté le portefeuille des langues officielles. Elle a aussi été présidente du caucus québécois du Parti conservateur du Canada.

M^{me} Josée Verner a été élue à la Chambre des communes en janvier 2006. Le 6 février suivant, elle a été nommée ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles.

Annexes

Annexe I

Participants à la Conférence de Londres sur l’Afghanistan

Pays participants

Afghanistan (coprésident)	Japon
Allemagne	Jordanie
Arabie saoudite	Kazakhstan
Australie	Kirghizistan
Autriche	Koweït
Bahreïn	Lituanie
Belgique	Luxembourg
Brésil	Malaisie
Brunéi	Norvège
Bulgarie	Nouvelle-Zélande
Canada	Ouzbékistan
Chine	Pakistan
Corée (République de)	Pays-Bas
Danemark	Pologne
Égypte	Portugal
Émirats arabes unis	Qatar
Espagne	République tchèque
États-Unis d’Amérique	Roumanie
Finlande	Royaume-Uni (coprésident)
France	Russie
Grèce	Suède
Hongrie	Suisse
Inde	Tadjikistan
Iran	Turkménistan
Islande	Turquie
Italie	

Organisations participantes

Banque asiatique de développement	Nations Unies (coprésident)
Banque islamique de développement	Organisation de la conférence islamique
Banque mondiale	Organisation du Traité de l’Atlantique-Nord
Commission européenne	Union européenne
Fondation Aga Khan	Fonds monétaire international

Observateurs

Argentine

Chili

Chypre

Croatie

Estonie

Irlande

Lettonie

Macédoine (Ex-République yougoslave de)

Malte

Oman

Organisation pour la sécurité et
la coopération en Europe

Singapour

Slovaquie

Slovénie

Annexe II

Pays fournissant des troupes à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan

Albanie
Allemagne
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bulgarie
Canada
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
États-Unis d'Amérique
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Macédoine (Ex-République yougoslave de)*
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie

**La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.*

Annexe III

Aide canadienne au développement en Afghanistan – Projets en cours

SÉCURITÉ/STABILITÉ				
PROJET	PARTENAIRES*	DESCRIPTION	DURÉE	CONTRIBUTION
Budget de développement national de l'action antimines	Service de la lutte antimines des Nations Unies; gouvernement de l'Afghanistan (GdA)	Appuyer le déminage, les études des répercussions, la sensibilisation des gens aux mines, la réadaptation des victimes	2005-2009	24 millions \$
Destruction de mines antipersonnel et de munitions	GdA – Ministère de la Défense	Repérer, récupérer et détruire les stocks de mines et de munitions	2006-2008	7 millions \$
Démantèlement de groupes armés illégaux	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); GdA – Ministère de la Défense	Soutenir les activités de désarmement volontaire et de démantèlement de groupes armés illégaux	2005-2009	7 millions \$
GOVERNANCE, PRIMAUTÉ DU DROIT ET DROITS DE LA PERSONNE				
Soutien des élections parlementaires	Commission électorale indépendante de l'Afghanistan; GdA	Appuyer la gestion nationale des élections futures et faire la promotion de la durabilité de pratiques électorales sûres	2005-2010	13,5 millions \$
Soutien de l'établissement de la législature afghane	PNUD; GdA – Parlement afghan	Assurer l'établissement opportun du Parlement et soutenir son fonctionnement pendant sa première année d'existence	2005-2007	1,2 million \$
Rapport concernant les traités sur les droits de la personne	PNUD; GdA	Renforcer la capacité du gouvernement d'établir des rapports concernant les six traités sur les droits de la personne auxquels l'Afghanistan est partie	2004-2006	375 000 \$
Assurer l'efficacité des budgets	PNUD; GdA – Ministère des Finances	Aider le ministère des Finances à fournir des services d'élaboration et de suivi des budgets efficaces et professionnels	2004-2007	3 millions \$

PROJET	PARTENAIRES*	DESCRIPTION	DURÉE	CONTRIBUTION
Renforcement de la primauté du droit	Organisation internationale de droit du développement; GdA – Ministère de la Justice; Université de Kaboul	Faciliter l'accès au système de justice, favoriser la sensibilisation aux questions juridiques, instituer des pratiques juridiques plus professionnelles et améliorer la procédure judiciaire	2004-2007	6,33 millions \$
Conseiller en matière correctionnelle auprès de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	Nations Unies; GdA – Ministère de la Justice	Mettre en place un service correctionnel distinct à l'intérieur du système de justice afghan	2005-2007	800 000 \$
Réforme de la justice	Banque canadienne de ressources pour la démocratie et les droits de la personne; GdA – Ministère de la Justice	Renforcer les capacités institutionnelles et celles en matière de droits de la personne ainsi que le système de justice pénale afghan	2002-2007	1,21 million \$
Fonds des droits des femmes	Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (droits et démocratie)	Favoriser la sensibilisation aux droits des femmes, la formation au leadership, le réseautage, le partage de l'information, la consolidation de la paix et la participation aux processus politiques	2003-2006	1,75 million \$
Protection des civils en Asie	Comité international de la Croix-Rouge; GdA	Soutenir une gamme d'activités liées à la protection contre les violations des droits de la personne et à leur prévention	2006	1,75 million \$
Confiance dans le programme du gouvernement (Équipe provinciale de reconstruction - EPR)	EPR; GdA; gouverneur de Kandahar; représentants élus des régions et des provinces; leaders communautaires locaux	Favoriser l'amélioration de l'efficacité et l'extension de la portée des programmes nationaux du gouvernement afghan partout dans la province de Kandahar	2005-2007	6 millions \$

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

PROJET	PARTENAIRES*	DESCRIPTION	DURÉE	CONTRIBUTION
Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan	Banque mondiale; Banque asiatique de développement (BAD) GdA	Financer les services publics de base, dont l'éducation et les soins de santé (budgets de fonctionnement)	2004-2010	60 millions \$
Programme de solidarité nationale	GdA	Renforcer la capacité des collectivités de définir, planifier, gérer et surveiller leurs propres projets de reconstruction et de développement	2005-2010	30 millions \$
Programme national de développement axé sur les régions - II	PNUD; GdA – Ministère de la Reconstruction et du Développement des régions rurales	Mettre en œuvre dans 15 provinces des projets de développement en milieu rural répondant aux besoins des fermiers qui dépendent de la culture du pavot, des milices désarmées, des réfugiés qui reviennent dans leur pays et des personnes vulnérables qui vivent dans les régions rurales	2005-2006	15 millions \$
Gestion des ressources hydriques des bassins occidentaux	BAD GdA	Remettre en état et améliorer les systèmes d'irrigation et donner aux fermiers une formation à la gestion de l'eau à la ferme	2006-2013	16 millions \$
Programme de microfinancement en Afghanistan	GdA – Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan (MISFA); Banque mondiale	Fournir des services financiers aux personnes pauvres et vulnérables, renforcer les institutions et prêter des fonds	2003-2010	52,3 millions \$
Mennonite Economic Development Associates (MEDA) - Programme de développement	MEDA; GdA – MISFA	Fournir des services financiers aux personnes pauvres et vulnérables, renforcer les institutions et prêter des fonds	2004-2007	1,5 million \$

PROJET	PARTENAIRES*	DESCRIPTION	DURÉE	CONTRIBUTION
Programme de développement de la Fondation Aga Khan	Fondation Aga Khan Canada	Soutenir les institutions de la société civile qui fournissent des services d'éducation, de santé et de prêts et des services financiers	2005-2010	13,5 millions \$
Programme communautaire de soutien des femmes	WarChild Canada; Afghan Women's Council	Donner aux femmes une éducation en matière de santé, les alphabétiser et leur offrir une formation au parentage, au règlement des conflits, à la consolidation de la paix et au leadership communautaire	2004-2006	196 000 \$
Veuves afghanes de Kaboul	CARE Canada; Entraide universitaire mondiale du Canada	Fournir une aide alimentaire cruciale à 10 000 veuves et à leurs personnes à charge, et leur donner une formation professionnelle	1997-2007	11,5 millions \$
Participation socioéconomique des femmes vulnérables	International Development and Relief Foundation	Former et soutenir des Afghanes pauvres pour leur permettre de mettre sur pied des exploitations d'élevage des abeilles et des vers à soie	2003-2006	473 000 \$
Marché de l'approvisionnement à Kaboul	Peace Dividend Trust	Établir le lien entre les besoins des entreprises et des organismes internationaux et la capacité des fournisseurs locaux d'y répondre	2005-2007	340 000 \$
Usine de savon liquide	Laboratoires Druide Inc.	Soutenir une coentreprise établie à Kaboul qui fabrique et met en marché des shampoings et des savons liquides biodégradables	2004-2006	320 000 \$
Fonds spécial de lutte contre les stupéfiants	GdA	Appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la production de drogues illégales et mettre en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre la drogue	2006-2009	1,2 million \$

PROJET	PARTENAIRES*	DESCRIPTION	DURÉE	CONTRIBUTION
Programme intégré pour faciliter les moyens de subsistance alternatifs à Kandahar	GdA	Offrir aux fermiers de nouveaux moyens de subsistance viables pour remplacer la culture du pavot grâce à un meilleur accès aux marchés et aux services économiques et sociaux	2006-2010	18,5 millions \$
Moyens de subsistance alternatifs, Nord-Est de l'Afghanistan	Fondation Aga Khan Canada	Fournir de nouveaux moyens de subsistance efficaces grâce au développement rural axé sur les collectivités et soutenir un ensemble d'activités permettant aux gens de gagner leur vie	2005-2009	7,3 millions \$
TOTAL DES PROJETS ACTIFS				28 projets
TOTAL DES CONTRIBUTIONS ENGAGÉES				302 millions \$

* La plupart des projets de développement financés par le gouvernement du Canada sont menés en partenariat avec le gouvernement de l'Afghanistan. S'il y a lieu, les ministères ou organismes particuliers sont indiqués à titre de partenaires à la mise en œuvre.

Annexe IV

Aide canadienne au développement en Afghanistan – Sélection de projets achevés

SÉCURITÉ/STABILITÉ				
PROJET	PARTENAIRES**	DESCRIPTION	DURÉE	CONTRIBUTION
Programme d'action des Nations Unies contre les mines en Afghanistan	Centre de coordination de la lutte antimines pour l'Afghanistan; Service de la lutte antimines des Nations Unies; ATA	Établir un cadre d'ensemble pour la lutte contre les mines, dont le déminage, les études sur les répercussions, la sensibilisation des gens aux mines et la réadaptation des victimes	2003-2004	10 millions \$
Désarmement, démobilisation et réinsertion	PNUD; MANUA; ATA/GdA – Programme Nouveau départ pour l'Afghanistan	Soutenir le désarmement et la démobilisation des ex-combattants en Afghanistan et les réinsérer dans la vie civile ou les intégrer dans la nouvelle Armée nationale afghane. La réinsertion suppose neuf mois de formation professionnelle pour les aider à gagner désormais leur vie et à être des membres productifs de leur collectivité.	2003-2005	16,5 millions \$
Cantonnement des armes lourdes	PNUD; ATA/GdA – Ministère de la Défense	Soutenir la collecte des armes lourdes, leur transport et leur entreposage dans les lieux de cantonnement, la destruction des armes et des munitions hors d'état de fonctionner, et l'entreposage sécuritaire des armes et des munitions utilisables dans les lieux de cantonnement	2004-2006	1,2 million \$
Retour et réintégration des réfugiés	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR)	Soutenir le programme mis en œuvre par le HCNUR en Afghanistan pour assurer le retour et la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays	2005	5 millions \$
GOVERNANCE, PRIMAUTÉ DU DROIT ET DROITS DE LA PERSONNE				
Soutien de l'Administration provisoire afghane	Nations Unies; ATA	Appuyer la gestion financière et administrative du secteur public, et la consolidation de la paix postérieure au conflit	2002-2003	1,5 million \$

PROJET	PARTENAIRES**	DESCRIPTION	DURÉE	CONTRIBUTION
Commission constitutionnelle	Nations Unies; ATA	Soutenir la Commission de rédaction de la Constitution en Afghanistan, organisme se composant de neuf spécialistes du droit et juristes (dont deux femmes)	2003	1,75 million \$
Inscription des électeurs de l'Afghanistan	PNUD; ATA/GdA	Soutenir le processus électoral de l'Afghanistan en fournissant les documents et le matériel nécessaires à l'inscription des électeurs	2003-2005	10,45 millions \$
Soutien des élections	PNUD; ATA/GdA	Soutenir l'élection d'un président et de la chambre basse en Afghanistan	2004-2005	8 millions \$
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL				
Institute for Media, Policy and Civil Society (IMPACS) – Projet d'aide aux médias	IMPACS	Aider des groupes de la société civile à mettre en œuvre des initiatives de liberté de la presse contribuant au développement de la démocratie, et contribuer à la création d'un cadre législatif pour les médias nationaux	2003-2005	2 millions \$
Rapport national sur le développement humain	PNUD; ATA/GdA	Produire le premier Rapport national sur le développement humain de l'Afghanistan, qui constitue un outil utile pour permettre au gouvernement de mieux comprendre les priorités de développement des Afghans et d'élaborer son budget de développement national, et pour guider le soutien des donateurs	2004-2005	235 000 \$

** Sélection de projets financés par le gouvernement du Canada et mis en œuvre avant les élections nationales afghanes en partenariat avec l'Autorité transitoire de l'Afghanistan et, après les élections, avec le gouvernement de l'Afghanistan. Signalés ainsi : « ATA/GdA ».